

Des sa première année de pratique, en 1896, le nouveau notaire avait déjà pris une place distinguée parmi ses confrères. Son esprit d'initiative lui fit établir, à Saint-Henri, un nouveau bureau, où déjà la clientèle avait commencé à récompenser ses efforts et ses talents professionnels.

Mais la fatigue du travail du soir, jointe au travail assidu de la journée, était un surcroît, et le jeune Touchette devait bientôt succomber victime d'une activité d'esprit trop entreprenante pour ses forces physiques.

M. le notaire Touchette a emporté avec lui, dans la tombe, l'estime et l'affection même de ses confrères.

Tous garderont de lui le souvenir d'un homme de lutte et de succès ; mais personne ne saurait lui reprocher cette ambition jalouse et envieuse, avide de lucre, même aux dépens de ses voisins.

UN AMI.

Sainte-Martine, Co. Châteauguay, 25 mars 1899.

A une assemblée des notaires du comté de Joliette, tenue le 9 avril courant, en la ville de Joliette, au bureau de M. A. Cabana, à laquelle étaient présents MM. les notaires P. C. Ducharme, Maxime Lavoie, J.-B. Chevigny, C.-G.-H. Beaudoin, A. Cabana, J.-Antonio Beaudoin, J.-O. Guilbault, J.-M.-E. Desrochers et S.-Alfred Lavallée, ce dernier agissant comme secrétaire.

Proposé par P.-C. Ducharme, appuyé par M. Lavoie :

“ Que les notaires du comté de Joliette ont appris avec douleur la mort de M^{re} Barthélemy Vézina, de la ville de Joliette, doyen des notaires et ex-membre de la Chambre des Notaires de la province de Québec, arrivée le 7 avril courant.”

Proposé par J.-B. Chevigny, appuyé par A. Cabana :

“ Que les notaires de ce comté désirent exprimer à la famille du regretté confrère leurs sincères condoléances à cette occasion, et s'associent au deuil de la famille Vézina, la priant de croire à leurs plus vives sympathies.”

Proposé par C.-G.-H. Beaudoin, appuyé par J.-O. Guilbault :

“ Que copie des présentes résolutions soit transmise à la famille du défunt et communiquée aux journaux, spécialement à la *Revue du Notariat*.

S.-A. LAVALLÉE,

A. Joliette, 9 avril 1899.

Secrétaire.

—Le notaire Angers, de Saint-François, comté de Beauce, est passé à Québec avec un sac de lingots d'or pesant une centaine d'onces. Ces lingots d'or ont été trouvés dans la rivière Gilbert. M. Angers prétend que l'on a à nos portes un véritable Eldorado. Il est allé à Montréal pour y intéresser des capitalistes.

—M. Joseph-Elzéar Pouliot, avocat à Fraserville, est nommé shérif du district de Kamouraska, en remplacement de feu-M. F.-A. Sirois, décédé.

—M. le notaire Gagnon, de Saint-Jérôme du Lac Saint-Jean, fait construire une buanderie et une fromagerie. On lui prête l'intention de dépenser environ \$20,000.

—Le Dr G.-E. Marincau, gendre de M. Louis Leclerc, notaire à Saint-Roch de Québec, a été nommé médecin de la Quarantaine de la Grosse-Île.

—M. A.-O. Houle, notaire à Nicolet, qui a été retenu à sa chambre pendant trois semaines, est maintenant rétabli.

Le Directeur de la Revue : J.-EDMOND ROY.
